

UNION EUROPÉENNE DE GYMNASTIQUE
EUROPÄISCHE TURNUNION
EUROPEAN UNION OF GYMNASTICS



**7^{èmes} Championnats d'Europe individuels de
gymnastique artistique
masculine et féminine**

Petrom

Cluj-Napoca (ROU)

Du 19 au 23 avril 2017



Plan de travail

Comités techniques masculin et féminin de l'UEG
CO des Championnats d'Europe 2017 Cluj-Napoca (ROU)

INDEX

1	OFFICIELS ET COMITE D'ORGANISATION	3
1.1	Union Européenne de Gymnastique (UEG)	3
1.2	Fédération Organisatrice (CO)	4
2	COMPETITION	5
2.1	Horaire	5
2.2	Formats des compétitions	8
2.2.1	Concours de qualification (C I)	8
2.2.2	Finale du concours multiple (C II)	9
2.2.3	Finales par agrès (C III)	10
2.3	Accès à l'aire de compétition	11
2.4	Utilisation de moyens de communication électroniques	11
2.5	Cérémonies protocolaires	12
2.6	Fournisseur d'agrès	12
2.7	Evaluation et distribution des résultats	12
2.8	Réunion d'orientation	12
2.9	Séance d'orientation médicale	12
2.10	Dossards	12
2.11	Exercices écrits / que pour la GAF	13
2.12	Les nouveaux éléments	13
2.13	Contrôle de dopage	13
3	LE JURY	14
3.1	Jury d'appel	14
3.2	Jury supérieur	14
3.3	Jury par agrès	14
3.3.1	Jury D	14
3.3.2	Jurys E et R	15
3.3.3	Juge de temps pour les anneaux (Smart Rings) (GAM)	16
3.4	Instruction des juges et tirage au sort	16
3.5	Procédure lors d'une réclamation	16
4	L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION	17
4.1	Entraînement	17
4.2	Entraînement officiel sur le podium	17
4.3	Délégations	17
4.4	Accréditations	18
4.5	Hôtel officiel UEG	18
4.6	Hôtel pour les juges	18
4.7	Hôtels pour les délégations	18
4.8	Transport	18
4.9	Salle de compétition	19
4.10	Salles d'échauffement et d'entraînement	19
4.11	Boîtes à lettres	19
4.12	Annexes	19
4.13	Les règlements	20

1 OFFICIELS ET COMITE D'ORGANISATION

1.1 Union Européenne de Gymnastique (UEG)

UNION EUROPEENNE DE GYMNASTIQUE
Av. de la Gare 12, 1003 Lausanne, Suisse
Tel.: + 41 – (0)21 – 613.10.20
E-mail: info@ueg.org
Web-site: www.ueg-gymnastics.com



OFFICIELS UEG	
Président	Georges GUELZEC
Vice-Président (président du jury d'appel)	Rudolf HEDIGER
Membre du CE (membre du jury d'appel)	Andrey RODIONENKO
Directrice	Kirsi EROFEJEFF-ENGMAN
Cheffe Media	Tina GERETS
Sports Coordinator	Linda DAVILA
Médecin officiel	Luboš HRAZDIRA
Coordinateur TV	Jean-François ROSSE

COMITE TECHNIQUE MASCULIN	
Président	Jacob WISCHNIA
Vice-Président	Tom THINGVOLD
Secrétaire	Andreas STRUPLER
Membre	Dmitry ANDREEV
Membre	Nikolaos PROVIAS
Membre	Mario VUKOJA

COMITE TECHNIQUE FEMININ	
Présidente	Yvette BRASIER
Vice-Présidente	Anca MIHAILESCU-GRIGORAS
Secrétaire	Sabrina KLAESBERG
Membre	Christine FRAUENKNECHT
Membre	Hana LISKAROVA
Membre	Orna SHAI
Membre	Satu MURTONEN

1.2 Fédération Organisatrice (CO)

National Federation of Romania
President: Mr. Adrian STOICA
Secretary General: Mr. Mircea Dumitru APOLZAN
Str. Vasile Conta nr. 16, sector 2, 020954 Bucuresti,
Romania
Tel. +40.21.317.11.11
Fax. +40.21.317.11.12
E-mail: romgym@romgym.ro
Web-site: www.romgym.ro



OFFICIELS CO	
Président du CO	Adrian STOICA
Manager de l'événement	Mircea Dumitru APOLZAN
Hébergement	Radu MORARIU/Raluca OLAR
Liaison avec CTs UEG	Olga DIDILESCU/Alina DRAGAN
Marketing/Sponsoring	Anca GHEORGHE/Lorand BALINT
Promotion de l'événement	Maria BITANG/Andreea RADUCAN
Site Internet	Cristian RIZESCU
Accréditation	Ingrid ISTRATE
Cérémonies protocolaires	Mariana MEZEI
Direction de Compétition	Adrian DURLA
Médical	Dr. Carmen BOJIN
Antidoping	Petrica BURLACU
Media	Emanuel FANTANEANU
Bénévoles	Radu ȘERBAN/Ovidiu CONDURACHE
Responsable de la Salle	Ionut RUSU
Hostbroadcast TVR	Carmen VASILE

2 COMPETITION

2.1 Horaire

Vendredi, 14 avril 2017		
Toute la journée	Arrivée CTM/UEG	Aéroport-hôtel
Samedi, 15 avril 2017		
Toute la journée	Arrivée officielle des délégations	Aéroport-hôtel
Toute la journée	Arrivée CTF/UEG	Aéroport-hôtel
Toute la journée	Arrivée juges GAM	Aéroport-hôtel
dès 12:00	Entraînement selon demande	Salles d'entraînement
TBD	Réunions CTs/UEG	Bureaux CTs
Dimanche, 16 avril 2017		
Toute la journée	Arrivée officielle des délégations	Aéroport-hôtel
Toute la journée	Arrivée du Jury D1 UEG/GAF	Aéroport-hôtel
TBD	Réunions CTs/UEG	Bureaux CTs
10:00	Instructions juges GAM Jury D / Jury E / Tirage au sort	Salle de conférences Cluj Arena
08:00-21:00	Entraînements selon horaire	Salles d'entraînement
20:00	Séance d'orientation	Salle de conférences Cluj Arena
Lundi, 17 avril 2017		
08:00-21:00	Entraînements selon horaire	Salles d'entraînement
09:30	Réunion juges GAM pour entraînement sur le podium	Salle des juges
15:00-18:00	Instructions juges GAF et tirage au sort	Salle de conférences Cluj Arena
10:00-12:40	GAM - entraînement officiel sur le podium, subdivision 1	Salle de compétition
13:00	Séance d'orientation médicale	Salle des juges
14:00-16:40	GAM - entraînement officiel sur le podium, subdivision 2	Salle de compétition
18:00-20:40	GAM - entraînement officiel sur le podium, subdivision 3	Salle de compétition

Mardi, 18 avril 2017		
08:00-21:00	Entraînements selon horaire	Salles d'entraînement
09:30	Réunion juges GAF pour entraînement sur le podium	Salle des juges
10:00-12:00	GAF - entraînement officiel sur le podium, subdivision 1	Salle de compétition
10:00	Dernier délai pour remettre la liste des participants C I GAM	Info Desk
13:30-15:30	GAF - entraînement officiel sur le podium, subdivision 2	Salle de compétition
16:00-18:00	GAF - entraînement officiel sur le podium, subdivision 3	Salle de compétition
18:30-20:30	GAF - entraînement officiel sur le podium, subdivision 4	Salle de compétition
Mercredi, 19 avril 2017		
08:00-21:00	Entraînements selon horaire	Salles d'entraînement
10:00-14:00	Tour de ville pour les officiels GAF	Cluj-Napoca
09:00	Réunion des juges GAM pour C I	Salle des juges
10:00	Dernier délai pour remettre la liste des participantes C I GAF	Info Desk
10:00-12:40	Qualification GAM subdivision 1	Salle de compétition
14:00-16:40	Qualification GAM subdivision 2	Salle de compétition
17:00	Cérémonie d'ouverture	Salle de compétition
18:00-20:40	Qualification GAM subdivision 3	Salle de compétition
Jeudi, 20 avril 2017		
08:00-21:00	Entraînements GAF selon horaire Entraînements GAM selon demande	Salles d'entraînement
10:00-14:00	Tour de ville pour les officiels GAM	Cluj-Napoca
09:30	Réunion des juges GAF pour C I	Salle des juges
10:00-12:00	Qualification GAF subdivision 1	Salle de compétition
13:30-15:30	Qualification GAF subdivision 2	Salle de compétition
16:00-18:00	Qualification GAF subdivision 3	Salle de compétition
18:30-20:30	Qualification GAF subdivision 4	Salle de compétition
Vendredi, 21 avril 2017		
10:00-17:00	Entraînements selon demande	Salles d'entraînement
10:00-11:00	Réception par le maire de la ville de Napoca	Hôtel de Ville
12:00	Réunion des juges GAM pour la finale du concours multiple	Salle des juges
13:00-15:45	GAM concours multiple et cérémonie protocolaire	Salle de compétition
16:30	Réunion des juges GAF pour la finale du concours multiple	Salle des juges
17:30-19:30	GAF concours multiple et cérémonie protocolaire	Salle de compétition

Samedi, 22 avril 2017		
10:00-13:00	Entraînements selon demande	Salles d'entraînement
12:00-13:00	Echauffement sur le podium, et sur demande	Salle de compétition
12:00	Réunion des juges GAM pour la finale par agrès	Salle des juges
12:30	Réunion des juges GAF pour la finale par agrès	Salle des juges
13:30-16:40	Finale par agrès – jour 1: <ul style="list-style-type: none"> • GAM – sol, arçons et anneaux. • GAF – saut, barres. • cérémonie protocolaire 	Salle de compétition
Dimanche, 23 avril 2017		
12:00-13:00	Echauffement sur le podium	Salle de compétition
12:00	Réunion des juges GAM pour la finale par agrès	Salle des juges
12:30	Réunion des juges GAF pour la finale par agrès	Salle des juges
13:30-16:40	Finale par agrès – jour 2: <ul style="list-style-type: none"> • GAM – saut, barres parallèles, barre fixe. • GAF – poutre, sol. • cérémonie protocolaire 	Salle de compétition
20:00 – 23:00	Banquet	Grand Hotel Italia
Lundi, 24 avril 2017		
Toute la journée	Départ des participants	Hôtel - aéroport

2.2 Formats des compétitions

GAF C I

Qualification pour les C II et C III

Chaque fédération nationale peut annoncer un maximum de 4 gymnastes GAF
Toutes les 4 gymnastes GAF peuvent participer par agrès

GAM C I

Qualification pour les C II et C III

Chaque fédération nationale peut annoncer un maximum de 6 gymnastes GAM
Un maximum de 4 gymnastes GAM peut participer par agrès

GAM et GAF C II

Résultat final pour le C II

Les 24 meilleurs/es gymnastes du concours de qualification C I sont qualifiés/es pour le
Concours multiple C II

Max. 2 gymnastes par fédération nationale peuvent participer à cette finale
4 gymnastes de réserve seront désignés/es

GAM et GAF C III

Résultat final pour le C III

1^e session GAM (sol, arçons et anneaux), GAF (saut et barres)

2^e session GAM (saut, barres parallèles et barre fixe), GAF (poutre et sol)

Les 8 meilleur/es gymnastes à chaque agrès du C I sont qualifié/es pour la finale C III à l'agrès
correspondant

Max. 2 gymnastes par fédération nationale peuvent participer aux finales
3 gymnastes de réserve par finale seront désigné(e)s







2.2.1 Concours de qualification (C I)

- Ordre de départ – selon tirage au sort du 24 mars 2017, effectué à Lausanne par les représentants officiels de l'UEG.
- Si une fédération nationale réduit après les inscriptions nominatives le nombre des gymnastes participants ou les engagements par agrès, les CTM et CTF ont le droit de modifier l'ordre de départ afin d'assurer le meilleur déroulement possible de la compétition. Les gymnastes de cette fédération devront prioritairement matcher dans la première subdivision selon l'horaire de compétition attribué à la FN lors du tirage au sort.
- Les gymnastes souhaitant se qualifier pour le C II doivent garder leur place dans la même subdivision durant toute la compétition.
- Si un/une gymnaste ne matche pas à tous les agrès, il/elle a le droit de quitter l'aire de compétition et s'échauffer dans la salle d'échauffement et peut discrètement revenir quand il/elle le souhaite.
- L'ordre de départ pour le C I sera publié sur le site internet de l'UEG.



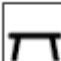

2.2.2 Finale du concours multiple (C II)

- Selon l'ordre de passage dans le RT FIG.
- L'ordre de passage pour le CII est le suivant (le numéro correspond au placement après le CI)

Compétitions GAM – Concours II

Starting order						
Rot. 1	5, 4, 3, 2, 1, 6	11, 10, 9, 8, 7, 12	17, 16, 15, 14, 13, 18	23, 22, 21, 20, 19, 24		
Rot. 2		4, 3, 2, 1, 6, 5	10, 9, 8, 7, 12, 11	16, 15, 14, 13, 18, 17	22, 21, 20, 19, 24, 23	
Rot. 3			3, 2, 1, 6, 5, 4	9, 8, 7, 12, 11, 10	15, 14, 13, 18, 17, 16	21, 20, 19, 24, 23, 22
Rot. 4	20, 19, 24, 23, 22, 21			2, 1, 6, 5, 4, 3	8, 7, 12, 11, 10, 9	14, 13, 18, 17, 16, 15
Rot. 5	13, 18, 17, 16, 15, 14	19, 24, 23, 22, 21, 20			1, 6, 5, 4, 3, 2	7, 12, 11, 10, 9, 8
Rot. 6	12, 11, 10, 9, 8, 7	18, 17, 16, 15, 14, 13	24, 23, 22, 21, 20, 19			6, 5, 4, 3, 2, 1

Compétitions GAF – Concours II

Starting order				
Rot. 1	3, 2, 1, 6, 5, 4	9, 8, 7, 12, 11, 10	15, 14, 13, 18, 17, 16	21, 20, 19, 24, 23, 22
Rot. 2	20, 19, 24, 23, 22, 21	2, 1, 6, 5, 4, 3	8, 7, 12, 11, 10, 9	14, 13, 18, 17, 16, 15
Rot. 3	13, 18, 17, 16, 15, 14	19, 24, 23, 22, 21, 20	1, 6, 5, 4, 3, 2	7, 12, 11, 10, 9, 8
Rot. 4	12, 11, 10, 9, 8, 7	18, 17, 16, 15, 14, 13	24, 23, 22, 21, 20, 19	6, 5, 4, 3, 2, 1

- En cas d'égalité de points à la fin de la compétition, les dispositions du RT/FIG seront appliquées.
- Si un/une gymnaste qualifié/e ne peut pas participer au concours II, il/elle peut être remplacé/e par le/la gymnaste suivant/e de sa fédération à la condition que son résultat soit

meilleur que celui du/de la gymnaste de réserve prévu(e). Le/la gymnaste de réserve prend la place, dans l'ordre de passage, du/de la gymnaste qu'il/elle remplace.






- Le désistement ou le remplacement d'un/une gymnaste pour raison médicale est accepté jusqu'à 30 minutes avant le début de la compétition si les conditions susmentionnées sont observées. Les personnes à informer sont :
 - o Pour les compétitions GAF - Mme Satu MURTONEN, déléguée technique CTF/UEG
 - o Pour les compétitions GAM - M. Tom THINGVOLD, délégué technique GAM/UEG

2.2.3 Finales par agrès (C III)


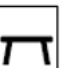



Les finales par agrès sont organisées en deux sessions.

L'ordre de passage pour les finales par agrès sera selon le tirage au sort du 24 mars 2017, effectué à Lausanne et sera publié sur le site internet de l'UEG.

- Le samedi

		Cérémonie protocolaire 14:30-14:40				Cérémonie protocolaire 16:15-16:40
GAM 13:30- 14:00	GAF 14:00- 14:30		GAM 14:45- 15:15	GAF 15:15- 15:45	GAM 15:45- 16:15	

- Le dimanche

		Cérémonie protocolaire 14:30-14:40				Cérémonie protocolaire 16:15-16:40
GAM 13:30- 14:00	GAF 14:00- 14:30		GAM 14:45- 15:15	GAF 15:15- 15:45	GAM 15:45- 16:15	

- En cas d'égalité de points, à n'importe quelle place au C I, les dispositions du RT/FIG seront appliquées.
- Si un/une gymnaste qualifié/e ne peut pas participer au C III, il/elle peut être remplacé/e par le/la gymnaste suivant(e) de sa fédération à la condition que son résultat soit meilleur que celui de la première réserve. Le/la gymnaste de réserve prend la place, dans l'ordre de passage, du/de la gymnaste qu'il/elle remplace.
- Le désistement ou le remplacement d'un/d'une gymnaste est accepté jusqu'à 30 minutes avant le début de la compétition à l'agrès concerné, si les conditions susmentionnées sont observées.

Les personnes à informer sont :

GAF – Mme Satu MURTONEN, déléguée technique GAF/UEG

GAM – M. Tom THINGVOLD, délégué technique GAM/UEG.

- L'échauffement général aura lieu dans la salle d'échauffement. Les gymnastes auront la possibilité de s'entraîner dans la salle de compétition avant les finales par agrès, le samedi et le dimanche.

- Si plus de 8 gymnastes sont qualifiés pour une finale, un autre tirage au sort sera fait selon le nombre des gymnastes qualifiés

2.3 Accès à l'aire de compétition

L'accès à l'aire de compétition est limité aux membres des divers jurys, aux gymnastes qui doivent concourir et leurs entraîneurs accrédités, aux accompagnateurs locaux, au personnel auxiliaire des jurys, au Président de la commission médicale UEG, le médecin officiel, les médecins des équipes, le personnel médical et les personnes concernées par les agrès, ainsi que le Président du COL, le manager général et les directeurs de compétition. Encadrement médical : 1 personne par équipe est autorisée à accompagner les gymnastes et entraîneurs lors des compétitions.

Les interprètes n'ont pas accès à l'aire de compétition, sauf avec la permission des Présidents CTM et CTF/UEG.

L'accès à l'aire de compétition est interdit à toute autre personne.

Si un/une gymnaste ne matche pas à tous les agrès, il/elle a le droit de quitter l'aire de compétition et s'échauffer dans la salle d'échauffement. C'est la responsabilité du/de la gymnaste de retourner à la salle de compétition pour son prochain agrès. Le/la gymnaste peut discrètement revenir quand il/elle le souhaite.

Présence des entraîneurs et de l'équipe médicale sur le podium :

- CI, C II et CIII – 1 entraîneur par gymnaste est autorisé;
- Pour toutes les compétitions, une personne de l'équipe médicale par FN est autorisée.

Cartes d'accès transmissibles pour les salles d'échauffement (Zone 3), et le Field of Play (FOP) (Zone 1)

	GAM Sen	GAF Sen	Mixte GAM+GAF
Carte d'accès transmissible - Zone 1 - entraîneurs	2	2	4
Carte d'accès transmissible - Zone 1 - médical Staff	1	1	1
Carte d'accès transmissible - Zone 3 - entraîneurs	3	3	6
Carte d'accès transmissible - Zone 3 - médical Staff	1	1	1
Carte d'accès transmissible - Zone 3 - chef d'équipe GAM et GAF (pour délégations de 4-6 gymnastes GAM et 4 gymnastes GAF uniquement) ou chef de délégation	1	1	1

Le Jury D (juges D1 et D2) peut assister à toutes les sessions d'entraînement.

Les juges R- et E peuvent seulement assister aux sessions d'entraînement de leur propre équipe.

2.4 Utilisation de moyens de communication électroniques

L'utilisation de téléphones mobiles ou tout autre moyen de communication électronique par des gymnastes, entraîneurs, juges ou staff médical des délégations sur l'aire de compétition est

interdite durant toute la durée des compétitions lors des compétitions officielles de l'UEG. Si cette règle est enfreinte, les personnes concernées recevront un avertissement par écrit. En cas de récidive, la personne concernée sera exclue pour le reste de la compétition. Le Jury supérieur est responsable de la prise de décision de ces mesures disciplinaires. Des contestations contre ces décisions sont à soumettre au Jury d'Appel dont la décision est définitive.

2.5 Cérémonies protocolaires

Les cérémonies protocolaires sur le site de compétition sont organisées directement après les compétitions :

- Concours C II GAF – 8 gymnastes sur le podium
- Concours C II GAM – 8 gymnastes sur le podium
- Concours C III GAM et GAF – 3 gymnastes sur le podium

2.6 Fournisseur d'agrès

Le fournisseur d'agrès est Spieth.

2.7 Evaluation et distribution des résultats

Après chaque concours, les résultats seront disponibles sur les sites Internet suivants : www.clujeurogym2017.ro and www.ueg.org

De plus, les résultats seront envoyés par e-mail au Chefs de Délégation.

A la fin des compétitions, toutes les délégations recevront un jeu complet des résultats, y compris toutes les notes individuelles des juges.

2.8 Réunion d'orientation

La présence des fédérations nationales participantes à la réunion d'orientation est obligatoire. Un maximum de 3 membres par délégation est recommandé, y.c. le Chef de délégation.

Une absence non-excusee sera sanctionnée; la fédération concernée devra payer à l'UEG une amende de Euro 1000.-.

2.9 Séance d'orientation médicale

La réunion a lieu lundi, le 17 avril 2017 à 13h00 dans la salle des juges. La présence d'au moins un membre du staff médical des fédérations nationales participantes à la séance d'orientation médical est fortement recommandée. Les délégations sans staff médical doivent être représentées par un membre de leur délégation.

2.10 Dossards

A la fin de la séance d'orientation, le CO remettra les dossards aux chefs de délégations. Les dossards doivent être bien fixés et portés pendant la durée de la compétition

2.11 Exercices écrits / que pour la GAF

Les fédérations nationales sont priées de bien vouloir soumettre, en écriture symbolique, les exercices des gymnastes avant l'entraînement sur le podium au plus tard.

2.12 Les nouveaux éléments

Merci de bien vouloir soumettre les nouveaux éléments comme suit :

- GAF – 24 heures avant l'entraînement sur le podium à la Présidente du jury supérieur GAF ;
Mme. Anca MIHAILESCU-GRIGORAS
- GAM – 24 heures avant l'entraînement sur le podium au Président du jury supérieur GAM, M.
Tom Thingvold.

2.13 Contrôle de dopage

Toute forme de dopage est interdite. Un contrôle de dopage peut être ordonné, à tout moment. Le contrôle sera effectué selon les Règlements FIG et AMA.

3 LE JURY

3.1 Jury d'appel

Le jury d'appel est composé de deux membres du Comité exécutif/UEG (dont un fonctionnant comme Président) et d'un membre du CO qui n'est pas impliqué dans la décision du jury supérieur ni dans le jugement à l'agrès en question.

GAM

Président: M. Rudolf HEDIGER, Vice-Président de l'UEG

Membre: M. Andrey RODIONENKO, CE/UEG

Membre: à désigner sur place

GAF

Président: M. Rudolf HEDIGER, Vice-Président de l'UEG

Membre: M. Andrey RODIONENKO, CE/UEG

Membre: à désigner sur place

3.2 Jury supérieur

Pour les compétitions GAM

- M. Tom THINGVOLD, Président du jury supérieur/ Délégué technique CTM/UEG
- Superviseurs disponibles et pas impliqués dans le jugement

Pour les compétitions GAF

- Mme. Anca MIHAILESCU-GRIGORAS, Présidente du jury supérieur / Responsable des juges
- Mme. Satu MURTONEN, Délégué technique CTF/UEG
- Mme. Sabrina KLAESBERG







3.3 Jury par agrès


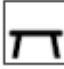

Statuts FIG 2017 – annexe 3 – Code d'Ethique

Toute personne de la famille proche d'un gymnaste en compétition doit s'abstenir de juger le gymnaste ou son unité (duo, groupe, ensemble, etc.) concerné lors des manifestations approuvées par la FIG.

3.3.1 Jury D

- Les juges D1 ont été désignés par les CT/UEG;
- Les juges D2 ont été tirés au sort à Cluj, le 27 janvier par les CT/UEG, selon les inscriptions définitives des fédérations nationales et les catégories des juges.
- Les juges D1 et D2 restent les mêmes durant toute la compétition.
- La composition du jury D est la suivante:

Compétitions GAM						
Superviseurs	Mario VUKOJA UEG	Dmitry ANDREEV UEG	Nikolaos PROVIAS UEG	Josef TOTH AUT	Dejan DEJANOVIC SRB	James MAY GBR
Juge D1	Ilan GAZIT ISR	Diego LAZZARICH ITA	Iliia GIORGADZE GEO	Rza ALIYEV AZE	Benjamin BANGO ESP	Alvaro SOUSA POR
Juge D2	Jorgen Collet SKAR NOR	Pavels PAVLOVS LAT	Topi TASKINEN FIN	Denis DONOGHUE IRL	Andreas KUONI SUI	Eugen Dumitru CATEAN ROU

Compétitions GAF				
Superviseurs	Johanna GRATT UEG	Hana LISKAROVA UEG	Christine FRAUENKNECHT UEG	Orna SHAI UEG
Juge D1	Anne Torill NORDLI NOR	Maria Jose SAN MARITN LOPEZ ESP	Nadezda SEILE LAT	Dora CORTIGIANI ITA
Juge D2	Julia LJUBANCIC CRO	Tzvetana DOBREVA BUL	Vesna Stare CRNJAC SLO	Maria RATYNSKA- BURY POL
D1 Réserve Marleen van DOOREN, BEL				

3.3.2 Jurys E et R

- Les juges E seront désignés sur place par tirage au sort
- GAM :
Les juges E restent aux mêmes agrès pour les compétitions CI, CII.
- GAM/GAF :
Les juges R seront désignés par tirage au sort après l'inscription nominative le 24 mars à Lausanne. Les juges R restent aux mêmes agrès. Lors du CIII ils/elles peuvent être changé/es (décision des CT).
Le tirage au sort sera publié sur le site internet de l'UEG.
- Toutes les juges doivent être disponibles jusqu'au tirage au sort pour la dernière compétition du Championnat d'Europe. Des exceptions sont gérées par les Présidents CT.
- Les juges Cat. 4, si présents, ne peuvent être que juge de ligne et de temps.

3.3.3 Juge de temps pour les anneaux (Smart Rings) (GAM)

En plus des règles stipulées dans le CdP GAM/FIG, les règles suivantes seront appliquées aux Championnats d'Europe 2017 à Cluj-Napoca/ROU. Le système Smart Rings sera utilisé, comme indiqué ci-dessous, afin d'évaluer et d'appliquer les déductions de temps à la note finale.

Application et règles pour l'utilisation du système Smart Rings :

- L'outil Smart Rings sera contrôlé par deux juges. Un s'occupant du système et l'autre contrôlant le travail.
- Les 2 juges vont indépendamment juger l'exercice faisant seulement les déductions de temps.
- À la fin de l'exercice les 2 juges font une évaluation du temps tenu mesuré par le système.
- Les 2 juges comparent les déductions, et s'il y a une différence ils doivent prendre la décision majoritaire après une courte discussion.
- Cette déduction pour le temps tenu sera montré sur l'écran comme une déduction de pénalité.
- L'entraîneur a le droit de faire une réclamation sur le score des déductions de temps, selon la procédure de réclamation pour le jury D, et avec le paiement stipulé dans ces règles.

3.4 Instruction des juges et tirage au sort

Selon le RT/UEG, la présence des juges lors des cours de juges est obligatoire. Les cours de juges sont donnés en anglais.

Le serment des juges sera prêté après l'instruction des juges par un juge de la FN hôte

3.5 Procédure lors d'une réclamation

Selon le RT de l'UEG.

Le formulaire *Inquiry* – (3.9) *La Liste des entraîneurs désignés* signée par le chef de délégation, doit être remise lors de la réunion d'orientation.

Si la réclamation est refusée, le montant sera facturé ultérieurement et doit être payé dans les 3 mois. Si la réclamation est acceptée, aucune somme ne sera perçue.

Chaque réclamation doit être confirmée au plus vite par écrit, mais au plus tard 4 minutes après la contestation verbale, avec l'engagement qu'un dépôt de 300.- Euro sera effectué pour la première réclamation, 500.- Euro pour la deuxième et 1'000.- Euro chaque fois pour tous les cas subséquents dans le cadre de chaque championnat distinct (p.ex. le ChE GAM est distinct du ChE GAF).

La procédure détaillée se trouve dans le Règlement Technique de la FIG.

4 L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

4.1 Entraînement

Selon le RT/FIG, chaque équipe ou groupe disposera de 4 heures par jour, en 2 sessions ; les fédérations participantes disposent de 1 ½ et 2 ½ heures. Entre les deux sessions, les équipes ou groupes doivent disposer d'au moins 4 heures.

A leur arrivée, les délégations reçoivent un programme détaillé des entraînements. Les délégations sont obligées de respecter l'horaire des entraînements.

Des entraînements supplémentaires pour les non-finalistes et finalistes après les qualifications seront sur demande :

Entraînements GAM sur demande, 20 - 21 – 22 avril

Entraînements GAF sur demande, 21 - 22 avril

4.2 Entraînement officiel sur le podium

Un programme détaillé des entraînements officiels sur le podium sera remis aux délégations participantes. Selon le RT/UEG, la présence des juges lors de l'entraînement officiel sur le podium est obligatoire.

4.3 Délégations

Selon le RT/UEG pour les Championnats d'Europe individuels de gymnastique artistique, la composition maximale des délégations est la suivante :

	GAM	GAF	Mixte
Gymnastes	6	4	10
Chef de délégation	1	1	1
Chef d'équipe	1	1	2
Entraîneurs	3	3	6
Médecin	1	1	1
Physio	1	1	2
Juges (délégation de 1-2 gymnastes)	1	1	2
Juges (délégation de 3-6 gymnastes GAM et 3-4 GAF)	2	2	4

* Chaque FN participant avec 1 ou 2 gymnastes à l'obligation d'inscrire un/une juge; chaque FN participant avec 3 gymnastes ou plus a l'obligation d'inscrire 2 juges. Les juges doivent répondre aux exigences du RT/FIG. Tous les juges doivent avoir un brevet FIG valable.

* le nombre total d'entraîneur ne peut pas être plus haut que le nombre total des gymnastes

Des gymnastes sans l'âge correcte et la licence FIG valable (ou validité de la licence périmée) ne seront pas autorisé(e)s à participer au ChE. Toutes les licences seront contrôlées par le CO suite aux inscriptions nominatives.

4.4 Accréditations

Le centre d'accréditations est à l'entrée de la Cluj Arena.

Lors de l'accréditation, le chef de délégation ou son représentant doivent présenter :

- Passeports des gymnastes et des juges
- Licences des gymnastes
- Certificat d'assurance médical pour les membres de la délégation
- Preuve que les obligations financières envers le CO ont été remplies (hébergement, repas, transfert aéroport (le cas échéant))
- Formulaire « Confirmation du drapeau national et de l'hymne national »
- Confirmation de départ
- Remettre la demande pour augmenter la hauteur des agrès
- Formulaire GAF pour la musique au sol doit être envoyé au COL avec l'inscription nominative ou au plus tard remis lors de l'accréditation au centre d'accréditation avec les CDs (2 CDs pour chaque gymnaste).

4.5 Hôtel officiel UEG

City Plaza

Str. Sindicatelor nr. 9-13, 400029 Cluj-Napoca

Tél. +40.264.450.101

Site Internet : www.cityhotels.ro

4.6 Hôtel pour les juges

Golden Tulip Ana Dome

Str. Observatorului nr. 129, 400352 Cluj-Napoca

Tél. +40.264.540.000

Site Internet : www.goldentulipcluj.ro

4.7 Hôtels pour les délégations

Pour la liste des hôtels des délégations, veuillez-vous référer aux directives.

4.8 Transport

Le voyage à Cluj-Napoca est à la charge de chaque délégation. Le CO recommande que chaque fédération conclue une assurance d'annulation de voyage.

Les délégations accréditées qui logeront dans un des hôtels officiels, qui ont réservé les chambres via le CO et qui ont retourné le formulaire officiel « Arrivée et départ » jusqu'au **22 mars** pourront profiter du transport local de l'aéroport de Cluj-Napoca jusqu'aux hôtels officiels et retour et aux salles d'entraînement/de compétition.

Les fédérations qui n'ont pas réservé l'hébergement via le CO ne seront pas autorisées à utiliser le système de transport et seront responsables d'arriver à l'heure pour toutes les compétitions/événements.

4.9 Salle de compétition

Sala Polivalenta Cluj-Napoca Aleea

Stadionului nr. 4, Cluj-Napoca

Tél. +40.264.483.160

E-mail: secretariat@polivalentacluj.ro Web-site: www.polivalentacluj.ro

Le CO réserve des places pour les chefs de délégations et les membres des délégations qui ne sont pas engagés dans la compétition.

4.10 Salles d'échauffement et d'entraînement

Veuillez-vous référer aux Directives pour les différentes salles.

4.11 Boîtes à lettres

Chaque délégation aura une boîte à lettres à sa disposition dans la salle de compétition. Toutes les informations concernant la compétition, l'échauffement, l'entraînement ainsi que des informations sur des réunions, le transport, fonctions officielles ainsi que la correspondance UEG et CO seront distribuées dans ces boîtes à lettres.

- Une carte d'accès pour ces boîtes à lettres sera donnée à chaque chef de délégation. Le chef de délégation (ou son représentant) doit montrer cette carte pour retirer les informations.

4.12 Annexes

- App 1.1 Layout of the venue and warm-up
- App 1.2 Layout of the MAG Training Halls
- App 1.3 Layout of the WAG Training Halls
- App 2.1 Confirmation of the national flag and anthem
- App 2.2 Submission and return of the floor music WAG
- App 2.3 Arrival Training Requests 16.04.2017 WAG_MAG
- App 3.1a Confirmation of Starting Order for CI WAG
- App 3.1b Confirmation of Starting Order for CI MAG
- App 3.2 Change or Withdrawal Injury WAG_MAG
- App 3.3 Change or Withdrawal WAG_MAG
- App 3.4 Vault Numbers WAG_MAG
- App 3.5a Request for raising the apparatus WAG
- App 3.5b Request for raising the apparatus MAG
- App 3.6 Inquiry WAG_MAG
- App 3.7a New elements WAG
- App 3.7b New elements MAG
- App 3.8 Training Requests 20-22.04.2017 WAG_MAG
- App 3.9 Inquiry - Authorized coaches MAG_WAG
- Horaire des entraînements (sera envoyé plus tard)

4.13 Les règlements

Les 7es Championnats d'Europe individuels de gymnastique artistique masculine et féminine à Cluj-Napoca (ROU) seront organisés selon les règlements suivants :

- Statuts FIG et UEG
- Règlements techniques FIG et UEG
- Codes de pointage FIG, Newsletters pertinentes et Help Desk (GAF)
- Règles générales pour Juges de la FIG
- Règles spécifiques pour Juges de la FIG
- Règles Contrôle dopage de la FIG
- Directives Médicales UEG
- Règles FIG pour les Licences
- Media Rules UEG
- Normes agrès FIG
- Règlement UEG pour la publicité
- Règles FIG pour approuver des manifestations internationales
- Directives UEG pour les accréditations
- Directives UEG pour les cérémonies
- Code d'Ethique FIG
- et des décisions ultérieures du Comité exécutif UEG

Les membres du CE/CT/UEG prendront des mesures nécessaires en cas d'incidents ou événements exceptionnels.

Président CTM/UEG
Jacob WISCHNIA

Présidente CTF/UEG
Yvette BRASIER

Délégué technique CTM/UEG
Tom THINGVOLD

Déléguée technique CTF/UEG
Satu MURTONEN